

Estonie



Position des femmes dans la prise de décision : **0.28/5**

Position socio-économique des femmes : **2/5**

Violences faites aux femmes : **2.5/5**

COMPRENDRE L'ESTONIE

Au niveau décisionnel comme socio-économique, l'Estonie se situe au bas de la liste européenne. En ce qui concerne la prise de décision, sans mesures contraignantes, la présence des femmes dans les sphères privée et publique reste confidentielle. Les femmes ne sont que 8% à prêter en tant que ministres émérites au gouvernement.

L'Estonie affiche le différentiel de salaire le plus marqué de l'UE : 27,6%. Les femmes (58%) sont presque aussi nombreuses que les hommes (60%) à travailler à temps plein. Les congés parentaux et de maternité sont particulièrement généreux, avec leurs 18 mois de congé complètement rémunérés. Toutefois, pour celles et ceux qui souhaitent reprendre le travail plus tôt, on manque de solutions de garde, et les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à prendre un congé. Seuls 21% des enfants de moins de 3 ans sont en crèche, et les femmes avec des enfants de moins de 12 ans ont 28,1% de chances de moins que les hommes (à catégorie égale) d'avoir un emploi. De même, les femmes assument encore la majorité de la prise en charge des membres âgé-e-s de la famille, dont 12% seulement sont pris en charge par le système public.

Dans l'enseignement, les stéréotypes persistent, avec des choix éducatifs stéréotypés, perpétuant la discrimination femmes-hommes sur le marché du travail.

39% des Estonien-ne-s connaissent une femme victime de violence conjugale au sein de leur famille ou de leurs ami-e-s. La tolérance vis-à-vis de la violence envers les femmes est toutefois relativement élevée : 72% des gens pensent que la violence physique est «un problème très grave», et 21% que la violence sexuelle n'est que «relativement grave». ⁷

TENDANCES :



En 2010, l'Estonie a conduit sa première étude sur le différentiel de salaire entre les femmes et les hommes. Deux ans plus tard, le gouvernement annonçait un plan d'action pour effacer ce différentiel, à l'aide du Mécanisme financier norvégien. Jusqu'en 2015, ce fonds doit permettre de combattre la traite et les violences faites aux femmes, de soutenir le Bureau du Commissaire de l'égalité femmes-hommes et de l'égalité de traitement (qui, actuellement, manque autant de fonds que de ressources), et de promouvoir la réconciliation entre vie professionnelle et vie privée. Une partie du financement est réservée aux associations de femmes.

Entre 2010 et 2012, un projet pilote visait également à intégrer une dimension de genre dans le budget de l'Etat, sur la base d'une série de projets d'intégration de la dimension femmes-hommes, sous la houlette du ministère des Affaires sociales depuis 2004.



Bien que l'Estonie ait voté une loi pour l'égalité en 2004, la volonté politique nécessaire pour appliquer ces mesures a fait défaut, ce qui reflète une ignorance et une méconnaissance des droits humains. La plupart des organismes prévus dans la législation doivent encore être créés, y compris le Conseil de l'égalité femmes-hommes, un organe consultatif gouvernemental.

Dans le domaine de la prise de décision, on déplore un recul de 24% à 19,8% du nombre de femmes députées, à la suite des élections de mars 2011. Les listes électorales proposaient moins de femmes ; quant au gouvernement, il ne compte qu'une seule femme dans ses rangs.

Points phares

20%

de femmes au parlement

7%

de femmes dans les conseils d'administration et présidentes dans les grandes entreprises

27,6%

de différentiel de salaire entre les femmes et les hommes

92%

des enfants entre 3 et 6 ans en structure d'accueil

12%

des personnes âgées dépendantes en structure d'accueil

20

semaines de congé de maternité rémunéré à 100%

0,5

place en refuge pour femmes victimes de violence pour 10 000 habitant-e-s

⁷ Eurobaromètre spécial 344 - 2010